

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LONVIA AVENIR SMALL CAP EUROPE

Classe de part : R EUR (Retail) - LU2240057096

Un compartiment de droit luxembourgeois de la Sicav LONVIA

Cette Sicav et ce compartiment sont gérés par Lonvia Capital

LONVIA
CAPITAL

Objectifs et politique d'investissement

Ce Fonds est activement géré et a comme objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EUROPE Micro Cap Index (NR, EUR) (indicateur de référence). L'indicateur de référence est utilisé à des fins de comparaison et pour le calcul des commissions de surperformance. Le portefeuille du Fonds peut dévier significativement de son indice de référence.

Le Fonds investit au minimum 75% de son actif en actions de sociétés de petites et moyennes capitalisations ayant leur siège dans les pays l'Union Européenne ou de pays de l'Espace Economique Européen ayant noué un accord fiscal avec la France.

Le Fonds cible les sociétés qui sont éligibles au *Plan d'Epargne en Actions dédié aux Petites et Moyennes Entreprises (PEA-PME)*. Ce dispositif fiscal est disponible pour l'épargne des résidents fiscaux français.

Les sociétés ciblées par le Fonds respectent les critères d'éligibilité suivants : (i) moins de 5000 salariés et (ii) un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total bilan inférieur à 2 milliards d'euros, et (iii) les actions de la société sont échangées sur un marché réglementé et présentent une capitalisation boursière inférieure à 1Md€ ou ont été admises sur un tel marché lors de la clôture d'au moins l'un des quatre derniers exercices comptables précédant l'année constituant le point de référence permettant d'évaluer l'éligibilité.

Le respect de ces critères est pris en compte lorsque le Fonds sélectionne les actions sur lesquelles il investit.

L'univers d'investissement est composé d'actions de petites et moyennes capitalisations, avec néanmoins possibilité d'investir de manière discrétionnaire dans des actions de sociétés de plus grandes capitalisations

Le Fonds peut détenir des parts d'autres organismes de placement collectif (OPC) (ETFs/trackers inclus) de type ouvert à hauteur de 10% maximum de ses actifs nets.

Le Fonds pourra également recourir aux instruments du marché monétaire à titre accessoire.

La mise en œuvre de la stratégie d'investissement du compartiment se fait en conformité avec les principes suivants : (i) un processus d'investissement qui accorde une priorité aux visites physiques des sociétés lors de la sélection de valeurs, à l'analyse de ces mêmes sociétés et à l'utilisation d'un modèle propriétaire de valorisation financière et (ii) de fortes convictions qui se traduisent par un portefeuille concentré composé de sociétés dont les modèles économiques présentent un potentiel pérenne et durable.

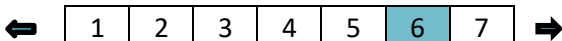
Le Fonds n'aura pas recours aux techniques de transferts d'actifs et d'opérations sur le marché monétaire. Les activités de prêt de titres, de mise en pension et de prise en pension de titres et/ou d'opérations de rachat-vente ou de vente-rachat de titres sont exclues.

Les revenus des actions sont réinvestis.

L'investisseur peut acheter ou vendre des actions du Fonds à une fréquence quotidienne (jours bancaires ouvrables).

L'atteinte des objectifs par le compartiment n'est pas garantie.

Profil de risque et de rendement



Risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de rendement-risque du Fonds n'est pas une garantie et peut évoluer dans le temps.

La catégorie de risque la plus faible (Catégorie 1) ne correspond pas à un investissement sans risque.

Le Fonds est classé catégorie 6 car il investit principalement en actions de petites et moyennes capitalisations.

Les risques suivants ne sont pas couverts par la catégorisation de risque ci-dessus :

- Votre investissement est risqué et non garanti. Il encourt un risque de perte en capital partielle ou totale.
- L'investissement en actions de petites sociétés peut engendrer un surcroît de risque et présenter un caractère spéculatif. L'investissement sur un compartiment de petites capitalisations doit être considéré comme un investissement de long terme et non

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

Risque de liquidité : un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables.

Risque de concentration : le Fonds est exposé à un risque de concentration lié à une exposition significative à un actif en particulier. Une baisse de la valeur de cet actif peut engendrer une perte supérieure pour le compartiment à l'actif emprunté ou investi.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant. L'utilisation des instruments dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

comme un véhicule d'investissement destiné à des profits à court terme. Les petites capitalisations présentent des fréquences et des volumes moyens d'échanges plus limités et peuvent être assujetties à des mouvements de prix plus erratiques que les grandes capitalisations. Les actions liées à des sociétés de petites capitalisations peuvent également être plus sensibles aux mouvements de marché.

Risque lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations : sur ces marchés, le volume des titres cotés en Bourse est réduit. Les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que dans le cas des grandes capitalisations.

De plus amples informations sont disponibles dans la section « Risques d'investissement » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée :	3,00%
Frais de sortie :	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants :	2,35%
------------------	-------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commissions de surperformance :	20%/an de la surperformance nette de frais par rapport à l'indice de référence MSCI EUROPE Micro Cap Index (NR, EUR).
---------------------------------	---

Veuillez consulter votre conseiller financier ou distributeur pour toutes charges qu'ils pourraient appliquer.

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre de frais courants se fonde sur les frais totaux estimés. Il sera mis à jour chaque année sur la base des frais de l'exercice précédent.

Ce pourcentage peut varier d'une année à l'autre. Le rapport annuel communiquera chaque exercice le détail des frais. Il exclut les éventuelles commissions de surperformance et les frais d'intermédiation.

Des commissions de surperformance peuvent être appliquées même en cas de performance négative sur la période de « cristallisation » tel que défini par le prospectus.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez-vous référer à la partie "Frais et Commissions" du prospectus.

Performances passées

Votre catégorie d'actions ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds à l'exception des frais de surperformance.
- Date de création du Fonds : 13 Octobre 2020.
- Date de création de l'action : 13 Octobre 2020.
- Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence et non de le suivre ou de le répliquer.

Informations Pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur www.lonviacapital.com et une copie version papier est disponible sur demande.

Lonvia est une SICAV à compartiments. Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. Veuillez-vous référer au prospectus pour de plus amples informations. Veuillez noter que toutes les classes de parts ne sont pas obligatoirement enregistrées à la distribution dans votre juridiction.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

La responsabilité de Lonvia Capital ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

La Sicav Lonvia dispose de différents compartiments. Les actifs et passifs de chaque sous-compartiment sont isolés par la loi.

Le prospectus et les rapports périodiques de Lonvia concernent la Sicav dans son ensemble. Dans le cas où vous initiez une conversion des parts détenues du fonds vers d'autres compartiments de la Sicav Lonvia, des frais peuvent être appliqués. Ces frais de conversion (le cas échéant), sont affectés lors de la conversion. Pour plus d'informations sur la conversion des parts, veuillez-vous référer à la section "Souscription, conversion et rachat" du prospectus.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion Lonvia Capital est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13 Octobre 2020.

LONVIA
CAPITAL